

CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE AUX SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Entre :



Syndicat
de GRECHEZ
25 rue du Bourg
64300 LANNEPLAA
Téléphone : 05 59 65 83 58
mail : accueil@syndicat-grechez.fr

Dénommé ci-après le syndicat, d'une part,

Et :

Vous êtes un particulier

Mme M. NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Mail : Téléphone :

Le cas échéant, cocontractant : (tout nom figurant au contrat d'abonnement vaut titre de cocontractant solidaire. A cet égard et en cas de défaut de paiement par l'un des cocontractants, l'autre cocontractant sera tenu au versement de l'intégralité des sommes dues. Il lui revient par la suite d'exercer des recours contre le cocontractant défaillant) :

Mme M. NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de facturation :

Code postal : Commune :

Mail : Téléphone :

Vous êtes un professionnel

Nature juridique : Société Artisan / commerçant / agriculteur Collectivité territoriale

Raison sociale :

SIRET (obligatoire) :

Représenté par : Mme M. NOM : Prénom :

Adresse de facturation :

Code postal : Commune :

Coordonnées :

Mail : Téléphone :

Agissant en qualité de : propriétaire locataire syndic autre

Dénommé ci-après l'abonné, d'autre part.

ADRESSE DE L'HABITATION OU DU BRANCHEMENT concerné par la souscription de ce contrat d'abonnement :

(à renseigner si différente de l'adresse de facturation) :

Code postal : Commune :

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT D'ABONNEMENT :

Le branchement d'eau dessert :

- une maison individuelle à usage d'habitation un immeuble collectif à usage d'habitation
 Résidence principale Résidence secondaire un jardin/espace vert (usage d'arrosage uniquement)
 un usage agricole uniquement autre (à préciser) :

Mode d'assainissement :

- Assainissement collectif** (la propriété est desservie par un réseau d'assainissement collectif)
 Assainissement non collectif (la propriété n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif et relève du SPANC ; elle est équipée d'une installation d'assainissement non collectif)
 Sans assainissement (usage d'arrosage ou usage agricole)

Accès au compteur :

- L'abonné autorise** les agents du syndicat à entrer dans sa propriété, lorsqu'ils l'estiment possible, pour effectuer la relève du compteur d'eau en son absence. Précisez ici les informations nécessaires pour faciliter cette relève (code portail,...) :
 L'abonné refuse que les agents du syndicat entrent sur sa propriété en son absence.

SIGNATURE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat. Ces tarifs peuvent être revus sans que le présent contrat soit modifié.

L'abonné s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau et d'assainissement dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Fait à, le

L'abonné,

le cocontractant,

Pour le service des eaux,

Le Président,

Pierre Ziegler

PIECE JUSTIFICATIVE A FOURNIR :

- Un justificatif d'identité

ATTENTION : en cas de déménagement, veillez à informer le Syndicat de Gréchez de votre départ et à demander la résiliation de votre contrat d'abonnement (formulaire à télécharger sur www.syndicat-grechez.fr). En l'absence de démarche de votre part, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.